



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de formation pour les secrétaires de mairie

Question écrite n° 39109

Texte de la question

M. Benoit Simian attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur le financement des formations des secrétaires de mairie dans le département de la Gironde. Depuis plusieurs années, le centre de gestion de la Nouvelle-Aquitaine organise en Gironde, en partenariat avec Pôle emploi, le CNFPT et les universités, une formation pour les secrétaires de mairie remplaçants. Cette formation s'articule autour de 159 heures de cours théoriques et 240 heures de stage en collectivité et elle permet au centre de gestion d'être agile quant à la mise à disposition de personnels compétents auprès des collectivités territoriales. Cette formation a permis de former en Gironde 86 demandeurs d'emplois, d'insérer 80 % des récipiendaires de la formation et 20 % ont obtenu un emploi pérenne en collectivité. Cette formation a donc démontré son efficacité et pourtant Pôle emploi a décidé début 2021 de réduire son financement pour la session de mai 2021 et de totalement le supprimer à l'avenir. C'est une très mauvaise nouvelle pour les collectivités, qui perdent une source de main d'œuvre efficiente, mais aussi pour ces personnes, qui perdent une chance de se former dans un secteur où il y a des besoins. Aussi, il souhaite savoir si elle peut porter un regard diligent sur le financement de cette formation via le centre de gestion de la Gironde et voir s'il est possible de reconduire le financement par Pôle emploi.

Données clés

Auteur : [M. Benoit Simian](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39109

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4337

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)